

# La coopération augmente les chances d'un «match»

La collaboration ciblée entre La Poste et les communes doit à la fois permettre d'accompagner Les cadres de la Poste dans leur réorientation professionnelle et de pourvoir plus rapidement et plus facilement les postes vacants au sein des administrations communales.

Dans la jungle des portails d'offres d'emploi et face au manque de personnel qualifié, il est aujourd'hui difficile pour les personnes en recherche d'emploi de trouver un poste approprié, mais aussi pour les employeurs de trouver des candidats adaptés. Dans le jargon des sites de rencontre, on parle de trouver un «match», et ce n'est pas une mince affaire. En raison des changements intervenant au niveau des structures d'organisation dans le réseau de filiales de la Poste, des cadres qualifiés se mettent régulièrement en quête de nouveaux défis. La Poste les soutient activement dans cette démarche. «Il est important pour nous d'accompagner nos collaborateurs et collaboratrices dans leur réorientation professionnelle en mettant l'accent sur leurs expériences et leurs connaissances», explique Karin Albisser, responsable du Centre de carrière de La Poste. Leurs compétences riches et variées font d'eux des candidats idéaux pour les postes au sein des communes, souvent difficiles à repourvoir.

## Pourvoir les postes plus facilement et plus rapidement

«Un personnel qualifié, adéquat et bien formé est indispensable au bon fonctionnement d'une commune et d'une administration communale», déclare Philippe Blatter, chargé de la communication au sein de l'Association des Communes Suisses (ACS). Or, il est de plus en plus difficile pour les petites communes périphériques de repourvoir leurs postes vacants, en particulier ceux nécessitant de la main-d'œuvre qualifiée tels que les postes de gestionnaire financier, de secrétaire communal ou d'administrateur du bâtiment. «La Poste nous a présenté une idée de collaboration ciblée entre elle-même et les communes pour, d'une part, offrir aux collaborateurs de La Poste de nouvelles perspectives et, d'autre part, pourvoir les postes vacants des communes plus rapidement et plus facilement», ajoute-t-il. «L'ACS salue cette coopération car elle peut aider les communes à pourvoir ses postes



*Dans le cadre du dialogue avec le centre de carrière, les nouvelles opportunités dans les communes peuvent être présentées aux responsables de la Poste.*

*Photo: m&ad*

vacants avec du personnel compétent.» En d'autres mots: cette collaboration augmente les chances de trouver un «match».

Karin Albisser relève les avantages de cette collaboration: «L'objectif est de faire connaître cette relation privilégiée. Si une commune nous envoie une mise au concours de poste avant qu'elle ne paraisse sur un portail d'offres d'emploi et que nous lui proposons des candidates et des candidats correspondant au profil, les deux parties s'épargnent ainsi un processus de recrutement long et fastidieux.» Il n'existe toutefois aucune garantie que les candidats postulent réellement ou qu'ils soit retenus après l'entretien d'embauche. «Naturellement, il faut que les deux parties y trouvent leur compte au quotidien», ajoute Karin Albisser.

## Voici comment fonctionne la collaboration

Si un poste est vacant au sein d'une commune, celle-ci peut démarrer, comme à son habitude, un processus de

mise au concours. En parallèle, ou même avant la publication sur un portail d'offres d'emploi tel que [www.karriereschweiz.ch](http://www.karriereschweiz.ch), la commune peut signaler le poste vacant à La Poste en envoyant un e-mail à l'adresse [laufbahnzentrum@post.ch](mailto:laufbahnzentrum@post.ch). Les conseillers et conseillères en orientation professionnelle de La Poste transmettent ensuite l'annonce aux personnes que cela pourrait intéresser. Ces personnes décident elles-mêmes si elles souhaitent ou non postuler.

## Les avantages pour la commune

- Un accès rapide à des candidates et candidats qualifiés disposant de compétences et qualifications très variées
- Des professionnels habitués au contact avec la clientèle, ayant des compétences étendues en conseil et en vente ainsi qu'une orientation marquée vers les prestations du secteur public
- Les candidates et les candidats sont familiers avec le traitement des données confidentielles

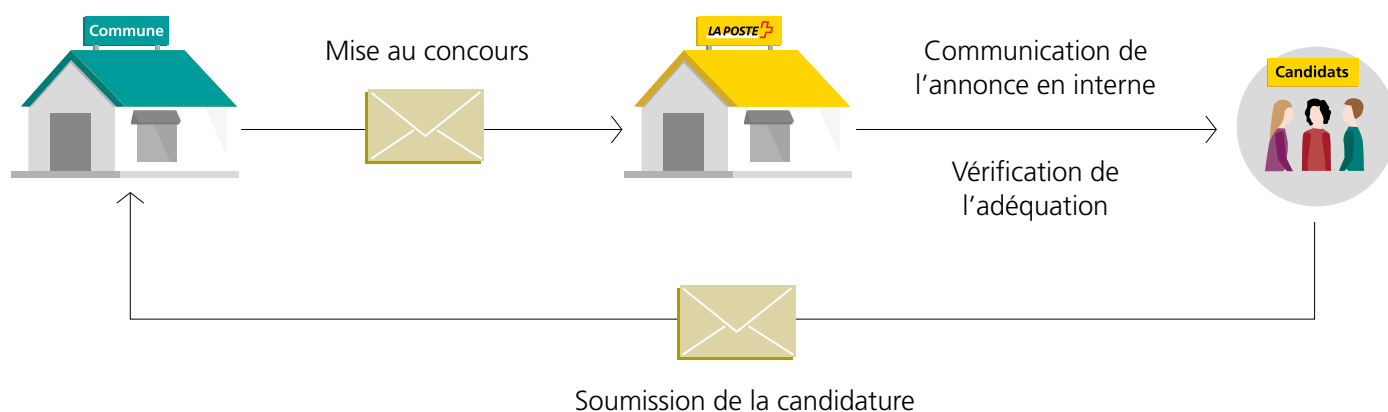
- Les candidates et les candidats justifient d'une expérience de gestion et sont habitués à découvrir sans cesse des choses nouvelles
- Les candidates et les candidats ont des connaissances en comptabilité et en facturation
- Les candidates et les candidats possèdent le plus souvent un très bon réseau dans la région
- Le processus de candidature peut être fortement réduit
- Les formations complémentaires requises peuvent être en partie financées par La Poste, en concertation avec cette dernière
- Dans le meilleur des cas, les candidates et les candidats peuvent travailler dans la commune où ils résident ou à proximité

### Les avantages pour les candidats

- Les candidates et les candidats sont rapidement et directement informés de postes vacants correspondant à leurs qualifications
- Le processus de candidature peut être fortement réduit

Ines Schumacher,  
Corporate Communication Poste

Contact:  
laufbahnzentrum@post.ch



Une commune peut signaler un poste vacant à La Poste dès sa publication sur un portail d'offres d'emploi ou même avant. Les conseillers et conseillères en orientation professionnelle transmettent alors l'annonce en interne aux candidates et candidats correspondant au profil, qui décident ensuite s'ils souhaitent ou non postuler pour le poste.

Illustration: m2d

## «Je continue de trouver impressionnant le professionnalisme dont la commune fait preuve»

André Jaun (53 ans) a franchi le cap en 2014, passant de La Poste à l'administration communale de Ringgenberg. Après deux ans et demi de formation continue en cours d'emploi, il travaille à temps plein en tant que gestionnaire financier. Dans cette interview, il nous dévoile les coulisses de sa reconversion.

### Monsieur Jaun, quelles expériences acquises à La Poste vous sont utiles dans votre travail au sein de la commune?

Elles sont très nombreuses. Pendant sept ans, j'ai occupé un poste de responsable de secteur d'offices de poste dans le cadre duquel je dirigeais une équipe d'une quinzaine de personnes. J'étais chargé de définir les objectifs de vente et de veiller à ce que ceux-ci soient réalisés au moyen de mesures appropriées. J'entretenais de bonnes relations avec nos clients PME et particuliers ainsi qu'avec le public, j'assurais la communication au sein du secteur et, bien entendu, je dirigeais le personnel.

Le contact intensif avec la clientèle et la comptabilité faisaient partie des compétences que je maîtrisais. Aujourd'hui, cela fait partie de mon quotidien.

### Qu'est-ce qui vous a particulièrement attiré dans cette nouvelle fonction?

Pour moi, la commune était simplement un prestataire de services publics auquel j'avais recours à intervalles plus ou moins réguliers. J'ai toujours considéré l'administration communale comme étant très professionnelle et sympathique. A l'époque, je voulais me spécialiser et ce sont surtout le travail au sein d'une équipe à taille humaine, le fait de travailler avec les chiffres et la possibilité d'encadrer le personnel qui m'ont attiré. J'ai donc décidé de postuler auprès de la commune.

### Vous êtes retourné sur les bancs de l'école pendant deux ans et demi. Quels sont les principaux thèmes que vous avez abordés?

La formation a eu lieu en cours d'emploi et m'a donné les bases requises en

matière juridique et au niveau de l'administration des finances du canton de Berne. J'étais déjà habitué à découvrir constamment de nouvelles choses et j'ai trouvé très enrichissant de pouvoir approfondir mes connaissances dans un nouveau domaine de spécialité.

### Aujourd'hui, après cinq années passées au sein de l'administration communale, comment percevez-vous votre travail?

Je continue de trouver impressionnant le professionnalisme dont la commune fait preuve. Bien entendu, on ne peut être véritablement conscient du contexte et du déroulement d'une prestation que lorsque l'on est soi-même impliqué dans le processus de travail. Pouvoir ainsi évoluer avec aisance dans les rouages de l'administration était quelque chose de tout nouveau pour moi. C'est un exercice complexe mais passionnant. La paperasserie ne cesse de m'étonner mais, avec le recul, je ne changerais rien à ma décision.

Interview: Ines Schumacher